ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 257 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE les perfusionnistes cliniques ont été exclus de l'arrêté ministériel 2020-035 sur les primes de rétention, alors qu'ils sont des professionnels de la santé au même titre que les infirmières, les infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes et autres titres professionnels du domaine de la santé;

CONSIDÉRANT QUE les perfusionnistes cliniques ont été inclus dans les autres arrêtés ministériels, tels que l'arrêté 2020-007 sur leurs conditions de travail permettant des changements à leur horaire de travail et la suspension des vacances;

CONSIDÉRANT QUE les perfusionnistes cliniques travaillent principalement aux soins intensifs et en salle d'opération dans les centres hospitaliers désignés zone rouge, côtoyant ainsi des patients positifs à la COVID-19 ou critiquement malades en attente d'un diagnostic pour la COVID-19;

CONSIDÉRANT QU'aucune explication de la part des instances ministérielles n'a été formulée pour justifier l'exclusion des perfusionnistes cliniques de l'arrêté 2020-035, sur les primes de rétention;

CONSIDÉRANT QUE depuis le début du paiement des primes de rétention, à la mi-août, les perfusionnistes cliniques sont les seuls professionnels de la santé parmi les équipes de soins allant de l'infirmière au préposé à l'entretien ménager œuvrant aux soins intensifs et en salle d'opération, qui ne reçoivent pas la prime de rétention;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au ministre de la Santé et des Services sociaux d'inclure les perfusionnistes cliniques du Québec dans l'arrêté 2020-035, rendu publique le 10 mai 2020, et ce de manière rétroactive.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Gabriel Nadeau-Dubois
Député de Gouin

2 février 2021

Date de signature de l'extrait